

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 7 NOVEMBRE 2024

- ❖ *Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire de Sainte-Geneviève-des-Bois*
- ❖ *Approbation du Procès-verbal du 26 juin 2024*
- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Modification de la désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération dans les SA HLM dont elle est actionnaire*
- ❖ *Modification de la désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération à la Mission Locale du Val d'Orge (MLVO)*
- ❖ *Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes 2024 (FPIC)*
- ❖ *Décision modificative n°1-2024 - Budget principal*
- ❖ *Motion relative au financement des collectivités territoriales dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2025*
- ❖ *Adhésion à la convention de participation Prévoyance proposée par le CIG Grande Couronne à compter du 1er janvier 2025*
- ❖ *Prolongation du Contrat de Projet – Sésame – chargé de mobilisation citoyenne*
- ❖ *Transformations et création de postes*
- ❖ *Décision modificative n°1-2024 - Budget annexe Espace Jules Verne*
- ❖ *CRACL 2023- Concession d'aménagement de la ZAC Val Vert – Croix Blanche*
- ❖ *CRACL 2023- ZAC Maison Neuve à Brétigny sur Orge*
- ❖ *CRACL 2023- Concession de la ZAC « Les Belles Vues » à Arpajon et Ollainville*
- ❖ *CRACL 2023- ZAC de la Mare aux Bourguignons à Egly*
- ❖ *CRACL 2023- ZAC du Lièvre d'Or à Saint-Germain-lès-Arpajon*
- ❖ *CRACL 2023- ZAC du Souchet à La Norville*
- ❖ *SORGEM : Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2023*
- ❖ *ZAC de la Mare aux Bourguignons à Egly – Avenant n°8 au traité de concession*
- ❖ *ZAC « Maison Neuve » à Brétigny-sur-Orge - Avenant n°20 au traité de concession d'aménagement avec la SORGEM*
- ❖ *ZAC du Lièvre d'Or à Saint-Germain-lès-Arpajon – Avenant n°7 au traité de concession d'aménagement*
- ❖ *ZAC du Lièvre d'Or à Saint-Germain-lès-Arpajon – Avenant n°6 de prorogation de la garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne par Essonne Aménagement*
- ❖ *SPL Air 217 : Rapport des représentants au conseil d'administration de la SPL Air 217, rapport de gestion, des comptes et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2023*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2024 – Budget annexe BA 217*
- ❖ *Admission en non-valeur pour le Budget annexe Base 217*

- ❖ *ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet –Avenant n°6 au traité de concession d’aménagement. Autorisation du transfert du contrat de concession d’aménagement portant sur l’opération de la ZAC du Buisson Rondeau conclu avec la SEM ESSONNE AMENAGEMENT au profit de la SEM CITALLIOS*
- ❖ *ZAC de la Mare aux Bourguignons à Egly – Avenant n°9 au traité de concession. Autorisation du transfert du contrat de concession d’aménagement portant sur l’opération de la ZAC de la Mare aux Bourguignons conclu avec la SEM ESSONNE AMENAGEMENT au profit de la SEM CITALLIOS*
- ❖ *ZAC du Lièvre d’Or à Saint-Germain-lès-Arpajon – Avenant n°8 au traité de concession d’aménagement. Autorisation du transfert du contrat de concession d’aménagement portant sur l’opération de la ZAC du Lièvre d’Or conclu avec la SEM ESSONNE AMENAGEMENT au profit de la SEM CITALLIOS*
- ❖ *Avenant à la cession d’un terrain à la société NEOEN pour l’implantation d’une unité de production et de distribution d’hydrogène*
- ❖ *Décision modificative n°1-2024 - Budget Annexe Parc d’activités*
- ❖ *Approbation du Bilan Annuel 2023 du Programme Local de l’Habitat*
- ❖ *Adoption de la convention cadre portant sur l’utilisation de l’abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Cœur d’Essonne Agglomération pour la période 2025-2030*
- ❖ *Avis relatif au projet de Convention de Pacte territorial France Rénov à conclure avec l’ANAH*
- ❖ *Convention de partenariat et de remboursement avec le SYMGHAV pour la gestion de l’Aire de Grand Passage de Brétigny-sur-Orge*
- ❖ *ZFE-m - Avis sur l’arrêté visant à l’instauration d’une zone à faible émissions mobilité dans la métropole du Grand Paris*
- ❖ *Décision modificative n°1-2024 - Budget annexe assainissement*
- ❖ *Admissions en non-valeur du Budget annexe assainissement*
- ❖ *Acquisition d’un terrain cadastré AC 8, sur la commune de Villiers-sur-Orge en vue de poursuivre l’aménagement d’une coulée verte sur un espace naturel sensible (ENS)*
- ❖ *Plan d’aménagement du regroupement forestier du Bois des Trous, Bois des Joncs Marins et Bois des Roches pour la période 2024-2043*
- ❖ *Tarification des droits d’entrée, pour l’espace nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois, à compter du 01 janvier 2025.*
- ❖ *Tarification des droits d’entrée, pour les piscines communautaires à Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, La Norville et Breuillet, à compter du 01 janvier 2025*
- ❖ *Fonds de concours versé par la commune de Longpont-sur-Orge pour le financement de travaux d’éclairage public sur son territoire*
- ❖ *Fixation des droits de recouvrement des documents et matériels des médiathèques de Cœur d’Essonne Agglomération*
- ❖ *Régulation et désherbage des collections des médiathèques de Cœur d’Essonne agglomération*